

Dans ces derniers cas la législation nouvelle est mise en comparaison avec l'ancienne; de cette manière tout s'éclaircit.

Nous sommes donc profondément reconnaissants à l'auteur de ce magnifique travail.

Pour l'entreprendre il fallait être décidé à s'oublier sans cesse, à sacrifier l'agréable à l'utile. Notre auteur n'a voulu qu'une chose, nous aider, et c'est pourquoi il a si bien réussi. Nous sentons à chaque page de son livre le professeur qui a l'habitude d'aider les autres à comprendre: il ne suppose pas chez tous ses lecteurs une science égale à la sienne, et nous trouvons cela tout naturel. Voilà un auteur qui est agréable à force d'être utile.— G. P.

LOUIS DIMIER.—“Les Préjugés ennemis de l'histoire de France..” Un vol. in-8 de 468 pp. Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 3 place du Panthéon, Ve; Québec, J. P. Garneau, 47, rue Buade. ¹

“Je me suis dit et cru républicain. Cependant j'ai toujours haï la Révolution de tout mon coeur.”

“La bassesse de ses sentiments, l'imbécilité de ses doctrines, sa stupide emphase, sa vantardise, m'ont fait horreur plus que sa férocité.”... “Je ne pouvais souffrir que mon propre pays fût condamné dans son passé par des hommes dont la friponnerie est peu de chose, si on la compare à leur sottise.” Ces mots de l'introduction nous font prévoir une réfutation vigoureuse des préjugés semés au cours du dernier siècle par les révolutionnaires. A l'esprit de la Révolution il importe d'opposer par l'histoire une leçon générale, laquelle détruit le mensonge révolutionnaire en manifestant l'indignité de la philosophie dont il provient. Le livre a seize chapitres. “J'ai nommé ces chapitres du nom de *préjugés*.. Ce nom indique qu'il s'agit d'autre chose que des faits. La rectification des faits n'était qu'une partie de la besogne; il fallait de plus restituer le vrai sens des faits dûment établis. Ce sens méconnu n'est pas un moindre mal que les événements controuvés; il ne tend pas moins à faire détester le passé de notre pays; il n'a pas fait un moindre objet des soins de la Révolution dans sa conspiration contre l'histoire.” (pp. 9, 11.)

Si M. Dimier réfute les erreurs et les mensonges de la secte, s'il sait dissiper les préjugés ce n'est jamais en dissimulant la vérité. Ceux qui voudront bien étudier les chapitres: IV, V, VI, sur la monarchie capétienne: I Le préjugé démocratique et le mépris de la fonction royale; II Le préjugé économique et le mépris de l'oeuvre militaire; III Le préjugé féodal et le mépris de l'ordre, en seront convaincus.

La querelle de la Renaissance (VIII, IX), La Revendication des Sectes, Les Albigeois (X), Les Protestants (XI), Les Jansénistes (XII) et Le procès de l'Absolutisme (XVI), sont des chapitres qui justifient ceux qui appellent M. Louis Dimier “le Bénédictin de *L'Action française*.” Pour lui, il se proclame le disciple de FUSTEL DE COULANGES. Comme son maître, M. Dimier est de ceux qui honorent les Académies où ils entrent.—fr. C.-V. D.

¹ Les lecteurs de la *Revue dominicaine* peuvent demander le nouveau catalogue de la librairie Garneau, laquelle vend tous les livres édités par les principaux libraires catholiques de France.